



Municipalité de Saint-Gilbert

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT

RÔLE TRIENNAL 1^{ÈRE} ANNÉE

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2026-2027 ET 2028

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Gilbert pour les années 2026-2027-2028 est déposé au bureau de la greffière-trésorière, sis au 110 rue Principale, en date du 27 octobre 2025;

QUE ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau;

QU'une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipalité peut être adressée. Pour être recevable, elle doit être déposée avant le 1^{er} mai 2026; (première année d'application du rôle);

Cette demande de révision doit, sous peine de rejet :

- Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulé "[Demande de révision du rôle d'évaluation foncière](#)". Le formulaire est disponible sur le site Internet de la MRC de Portneuf ou au bureau municipal;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement 385 de la MRC de Portneuf, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- Être déposée à la MRC de Portneuf, sise au 185 route 138 à Cap-Santé ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à St-Gilbert, ce 28^e jour du mois d'octobre 2025.

Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Mylène Robitaille, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gilbert, certifie par la présente avoir publié le présent avis public le 28 octobre 2025 aux endroits désignés par le conseil. En foi de quoi, je donne ce certificat le 28 octobre 2025.

Mylène Robitaille, directrice générale et greffière-trésorière